

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE FRÔLOIS
Commune de Frôlois (21)

Pièce n°1c : Justificatifs de maîtrise foncière *(PJ n°3)*

Maître d'ouvrage : SAS CPENR de Frôlois

ABO ENERGY

Réalisation :
Aelys Environnement

Aelys Environnement

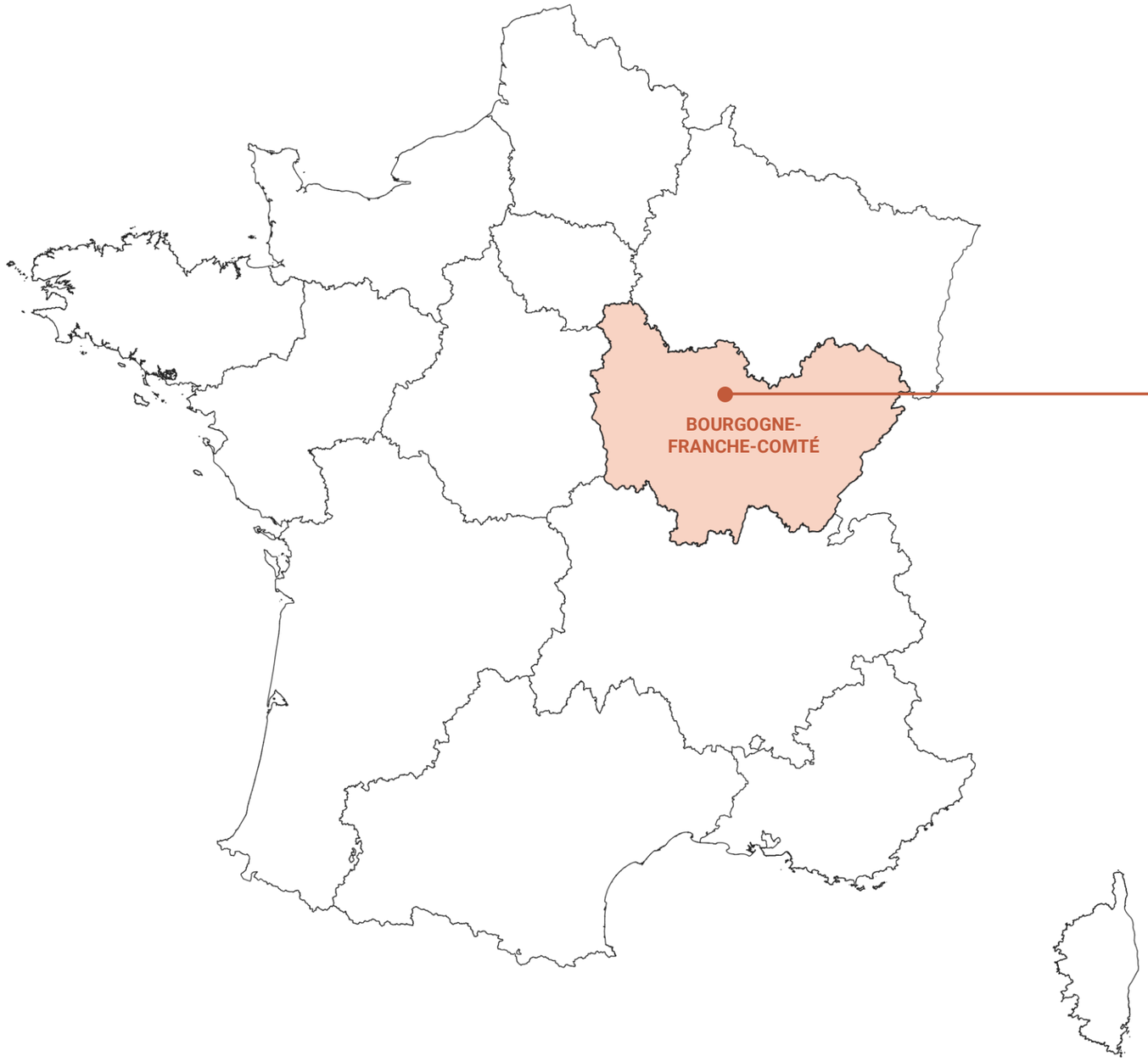
Date d'édition (VF) :
Le 20 avril 2026

L’article R.181-13 du Code de l’environnement précise que les Dossiers de Demande d’Autorisation Environnementale doivent comporter notamment « *Un document attestant que le pétitionnaire est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit* ».

Note : Au cours du premier semestre 2024, la société ABO Wind AG et ses différentes filiales, notamment la filiale française ABO Wind SARL, ont changé de nom : le terme "ABO Wind" a été remplacé par "ABO Energy" afin d'exprimer plus clairement la diversité des compétences de l'entreprise. Si ces modifications ont été prises en compte dans la plupart des textes du présent dossier, certains documents et illustrations n'ont pas été corrigés en raison de l'impossibilité de les rectifier ou du temps notable nécessaire à leur reprise (documents officiels réalisés avant le changement de nom, cartes, schémas, tableaux, etc.). Ainsi, si la mention "ABO Wind" apparaît dans certaines parties du dossier, elle fait référence à "ABO Energy".

Sommaire

1 RÉFÉRENCES CADASTRALES DE L'INSTALLATION 5
2 ATTESTATIONS D'AUTORISATION 7



Projet de parc éolien de Frôlois

Département : Côte-d'Or (21)
Commune : Frôlois

Maître d'ouvrage : SAS CPENR de Frôlois
Chef de projet : Mme. Caroline WOLFF
Courriel : caroline.wolff@aboenergy.com

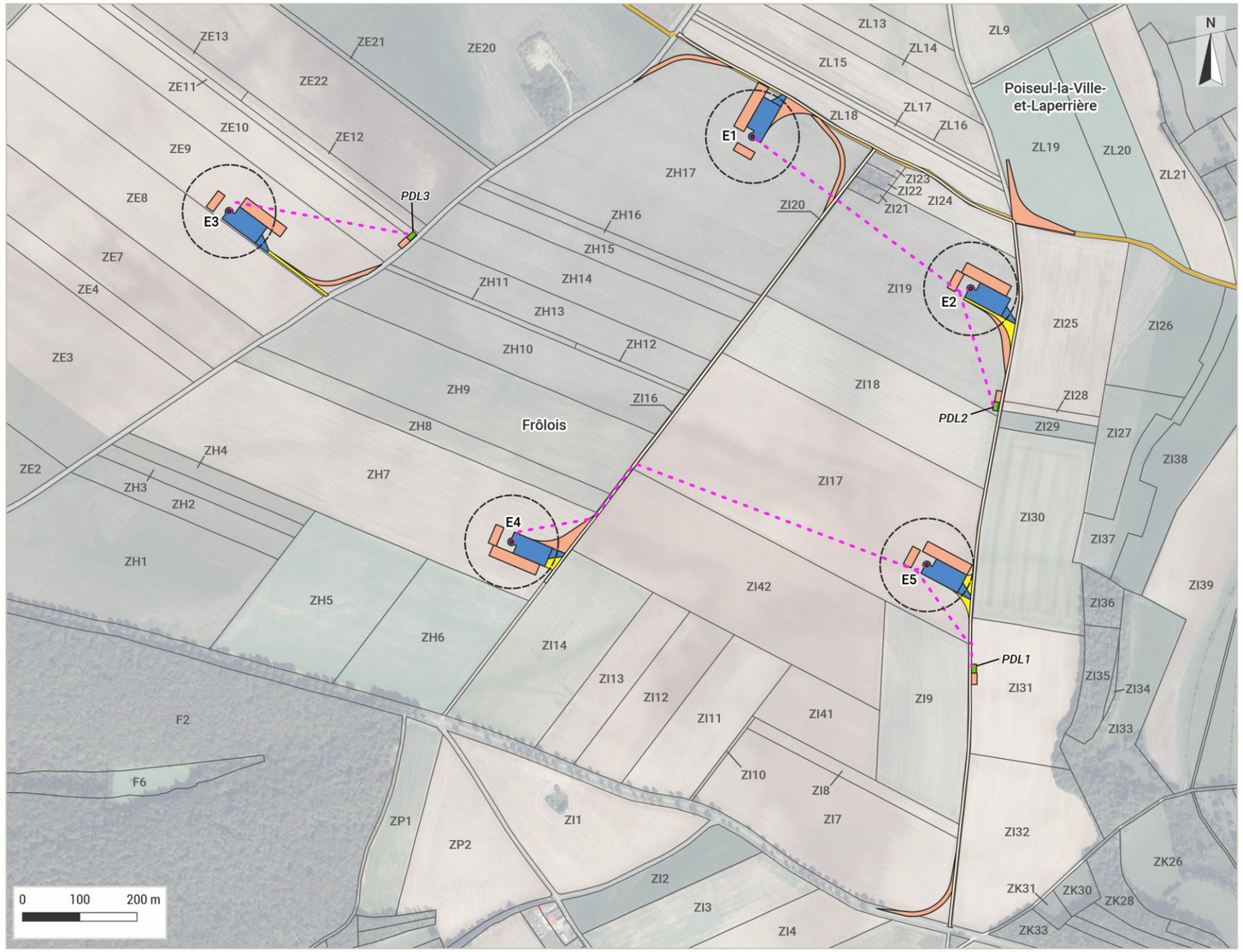
Bureau d'études : Aelys environnement
Responsable : M. François KINDLER
Courriel : f.kindler@aelys-environnement.fr

1 RÉFÉRENCES CADASTRALES DE L'INSTALLATION

Les parcelles cadastrales concernées par le projet (phases travaux et exploitation) sont visibles sur la carte ci-dessous.

Localisation cadastrale du projet

Projet de parc éolien de Frôlois (21)



Légende

Aménagements liés au projet

- Survols des rotors
- Mâts des éoliennes
- Plateformes des éoliennes
- Postes de livraison
- Plateformes des postes de livraison
- Pistes et virages créés
- Chemins existants renforcés et/ou élargis
- Aménagements temporaires (supprimés au terme des travaux)
- Raccordement souterrain

Limites administratives

- Limites communales
- Parcelles cadastrales

Réalisation : Aelys Environnement, avril 2026

Source(s) : Etalab, IGN, ABO Energy

Carte 1 : Localisation cadastrale de l'installation

Le tableau suivant précise les références de ces parcelles ainsi que les aménagements prévus sur leurs emprises.

Tableau 1 : Références cadastrales des parcelles concernées par l'installation (source : ABO Energy)

Équipements de l'installation		Commune	Parcelle cadastrale	Surface cadastrale	Emprise cumulée maximale	Linéaire de câble hors emprises surfaciques
Éolienne 1 (E1)	Fondation	Frôlois	ZH17	15 ha 21 a 50 ca	20 976 m²	162 m
	Plateforme					
	Survol					
Éolienne 2 (E2)	Fondation	Frôlois	ZI19	10 ha 01 a 00 ca	21 516 m²	485 m
	Plateforme					
	Piste/virage					
	Survol					
Éolienne 3 (E3)	Fondation	Frôlois	ZE9	8 ha 34 a 40 ca	14 546 m²	166 m
	Plateforme					
	Piste/virage					
	Survol					
	Survol		ZE8	8 ha 48 a 70 ca	7 125 m²	-
Éolienne 4 (E4)	Fondation	Frôlois	ZH7	13 ha 56 a 40 ca	21 185 m²	135 m
	Plateforme					
	Piste/virage					
	Survol					
Éolienne 5 (E5)	Fondation	Frôlois	ZI17	14 ha 82 a 80 ca	21 447 m²	690 m
	Plateforme					
	Piste/virage					
	Survol					
Poste de livraison n°1 (PDL1)	PDL	Frôlois	ZI31	4 ha 34 a 70 ca	132 m²	40 m
	Plateforme					
Poste de livraison n°2 (PDL2)	PDL	Frôlois	ZI19	10 ha 01 a 00 ca	132 m²	-
	Plateforme					
Poste de livraison n°3 (PDL3)	PDL	Frôlois	ZE11	1 ha 07 a 80 ca	94 m²	9 m
	Plateforme					
	PDL		ZE10	4 ha 70 a 90 ca	38 m²	139 m
	Plateforme					
Aménagements temporaires E1	Piste/virage	Frôlois	ZH17	15 ha 21 a 50 ca	3 860 m²	-
	Aire de stockage (terre/pales)				2 285 m²	-
Aménagements temporaires E2	Piste/virage	Frôlois	ZI19	10 ha 01 a 00 ca	1 109 m²	-
	Aire de stockage (terre/pales)				2 285 m²	-
Aménagements temporaires E3	Piste/virage	Frôlois	ZE9	8 ha 34 a 40 ca	1 083 m²	-
	Aire de stockage (terre/pales)				2 285 m²	-
Aménagements temporaires E4	Piste/virage	Frôlois	ZH7	13 ha 56 a 40 ca	1 555 m²	-
	Aire de stockage (terre/pales)				2 285 m²	-
Aménagements temporaires E5	Aire de stockage (terre/pales)	Frôlois	ZI17	14 ha 82 a 80 ca	2 285 m²	-
Aménagements temporaires PDL1	Plateforme	Frôlois	ZI31	4 ha 34 a 70 ca	200 m²	-
Aménagements temporaires PDL2	Plateforme	Frôlois	ZI19	10 ha 01 a 00 ca	200 m²	-
Aménagements temporaires PDL3	Plateforme	Frôlois	ZE10	4 ha 70 a 90 ca	200 m²	-
Aménagements temporaires accès	Piste/virage	Poiseul-la-Ville-et-Laperrière	ZL19	4 ha 70 a 80 ca	2 980 m²	-
Aménagements temporaires accès	Piste/virage	Frôlois	ZI7	7 ha 39 a 10 ca	1 155 m²	-

2 ATTESTATIONS D'AUTORISATION

La CPENR de Frôlois atteste sur l'honneur détenir tous les droits et autorisations foncières nécessaires à la construction et à l'exploitation du projet. En effet, les propriétaires et les éventuels exploitants agricoles concernés ont signé une promesse de bail et de servitude(s) s'accordant sur les clauses d'un futur bail emphytéotique et/ou d'une future convention de servitude(s).

La CPENR de Frôlois atteste également sur l'honneur s'être substitué à ABO Energy en détention des accords de maitrise foncière.

Du fait du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), les preuves de cette maîtrise foncière (attestations d'autorisation) et de leur substitution vers la CPENR ne sont pas téléversées mais adressées directement en Préfecture sous pli confidentiel. Ces pièces ne figurent donc pas dans le présent document.